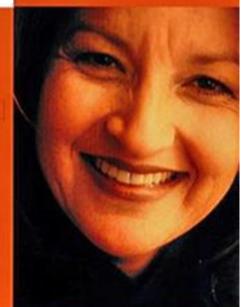




Rapport annuel 2020
Conseil de quartier
Des Châtels

Mon Quartier j'y vis... j'y vois!















RAPPORT ANNUEL 2020

CONSEIL DE QUARTIER DES CHÂTELS

TABLE DES MATIÈRES

MO	Γ DU PRÉSIDENT	4
1.	COMPOSITION ET FONCTIONNEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	6
2.	MODIFICATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION EN COURS DE MANDAT	6
3.	TERRITOIRE	7
4.	RAPPORT DES ACTIVITÉS 2020	8
5.	ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE	8
ANN	IEXE 1 ÉTAT FINANCIER	9
ANN	IEXE 2 TABLEAU DES RÉSOLUTIONS 2020	10

MOT DU PRÉSIDENT

Chers(es) citoyens, citoyennes

C'est à titre de président du conseil de quartier, que je vous présente notre rapport annuel pour l'année qui vient de se terminer, soit 2020

Comme vous le savez tous, la crise sanitaire nous a obligés à faire nos rencontres différemment soit en mode virtuel.

Cette même crise nous a aussi contraints à mettre en veilleuse notre participation active à des événements comme : "L'Ormière gourmand" ou bien la fête du Nord dans le Parc Montchâtel ou nous nous faisions un devoir de participer en support aux organismes qui contribue à faire rayonner notre secteur.

En matière d'engagement, je ne peux que remercier les membres du conseil qui ont participé aux différentes tables de concertation tout au cours de l'année et ont fait preuve d'un engagement sans limites par leur présence, leur participation active et leur soutien par des commentaires et suggestions proactifs qui ont fait avancer de nombreux dossiers pour le bénéfice de nos concitoyens et ce, parfois dans un contexte difficile.

Malgré cette situation, votre conseil de quartier par son dynamisme n'a cessé d'élaborer des plans pour améliorer la qualité de vie de ses citoyens pour la prochaine année.

De ce fait, je ne peux que vous souligner la planification d'un projet concernant la sécurité routière dans notre secteur, projet qui fut accepté dans le cadre de la politique municipale en cette matière. Je suis donc heureux de vous annoncer que dès le printemps 2021, tout en respectant les contraintes en matière de santé publique, en équipe nous pourrons aller de l'avant avec les idées que les membres de votre conseil ont retenues dans l'élaboration de cette activité.

Toujours dans cette même période, nous avons suivis et continuer nous faire entendre pour l'obtention d'une piscine pour le secteur de La Chaumière et nous avons aussi, de concert avec le conseil de quartier de Loretteville mise en lumière le sous financement de nos secteurs dans le cadre du plan quinquennal.

C'est dans ce contexte particulier que nous avons dû œuvrer et malgré ces contraintes vous constaterez que nous avons affiché une efficacité qui est à souligner.

Je tiens à remercier tous les membres de ce magnifique conseil de quartier, qui par leur bénévolat et leur intérêt font rayonner notre secteur et qui sont toujours à l'écoute de leurs concitoyens. Merci sans vous nous ne pourrions y parvenir.

Louis Lefebvre Président du conseil de quartier Avril 2021

Tout au long de cette année 2020, votre conseil de guartier a :

- -Tenu cinq (5) séances où il y a eu quorum ;
- -Soumis huit (8) résolutions traitant de différents sujets (voir le tableau des résolutions en annexe) ;
- -Répondu à une (1) demande d'opinion du conseil d'arrondissement ;
- -Tenu les concitoyens informés via sa page Facebook ;
- -Soumit un projet en matière de sécurité routière.

Une année particulière

Bien entendu, l'implication et le travail fournis dans les différents dossiers ci-haut mentionnés n'auraient jamais eu lieu sans l'engagement des membres du Conseil de quartier Des Châtels et il est de mon devoir de les remercier sincèrement pour leur grande implication. Sans eux, nous n'aurions jamais été aussi efficaces. Je tiens à souligner, l'addition de Mme Sandra Owens et Alycia Nolin qui se sont jointes à nous, je les remercie pour leur participation et leur intérêt à l'activité municipale.

Je tiens aussi, en mon nom personnel et aussi au nom du conseil de quartier, à remercier M. Raymond Dion pour son soutien et son aide dans les différents dossiers actifs que nous avons connus au cours de cette même année et de sa participation active lors de nos rencontres mensuelles. Je m'en voudrais de passe sous silence l'excellent support M. Jean Sébastien Mathon et de sa grande efficacité à nous guider dans les dédales administratifs qui nous concernent malgré sa jeune expérience. Je ne voudrai pas oublier et aussi à remercier notre secrétaire de soutien Mme Myriam Boucher qui fait un travail remarquable sur une base mensuelle afin de nous fournir un travail de rédaction d'une grande qualité malgré ses contraintes de temps.

Aux citoyens qui nous appuient et qui nous font confiance, je vous remercie pour votre appui en cette année particulière

Louis Lefebvre Président du conseil de quartier Avril 2021

COMPOSITION ET FONCTIONNEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Pour l'année 2020, le conseil d'administration du Conseil de quartier Des Châtels est composé comme suit :

Membres du conseil d'administration :

Mme Alysia NolinAdministratriceMme Sandra OwensAdministratriceMme Isabelle ChabotSecrétaireM. Jean-Claude FalardeauTrésorierMme Katia GaudreaultAdministratriceM. Louis LefebvrePrésidentMme Suzanne WaltersVice-présidente

Membres sans droit de vote :

M. Raymond Dion Conseiller municipal, district électoral Loretteville-Des Châtels M^{me} Dominique Tanguay Conseillère municipale, district électoral Duberger-Les Saules

Également en soutien :

M. Jean-Sébastien Mathon Conseiller en consultations publiques, Ville de Québec

M^{me} Myriam Boucher Secrétaire de soutien

Ayant obtenu des lettres patentes en vertu de la Loi sur les compagnies (L.R.Q., c. C-38), le conseil de quartier est un organisme consultatif créé conformément à la Charte de la Ville de Québec (L.R.Q., c. C-11.5) ainsi qu'au Règlement sur la constitution des conseils de quartier (R.V.Q., c. 213) et configuré conformément au Règlement sur le fonctionnement des conseils de quartier (R.R.V.Q., c. F-1) en concordance avec le Règlement sur la politique de consultation publique de la Ville de Québec (R.R.V.Q., c. P-4). Il est l'interlocuteur privilégié de la Ville pour permettre aux citoyens de faire valoir leurs opinions et leurs intérêts.

Son conseil d'administration se réunit généralement une fois par mois et les rencontres sont publiques. Il y a toujours une période réservée aux questions et aux commentaires du public, de même qu'une autre réservée aux conseillers municipaux. Les conseillers municipaux participent aux réunions, mais n'ont pas le droit de vote.

Au cours de l'année 2020, outre son assemblée générale annuelle, le conseil de quartier Des Châtels a tenu 5 assemblées régulières.

Le conseil a maintenu une structure de fonctionnement basée sur le partage des responsabilités en formant des comités de travail « ad hoc » sur différents champs d'intérêt ou d'actualité.

MODIFICATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION EN COURS DE MANDAT

Au cours de l'année 2020, Mme Alysia Nolin ainsi que Mme Sandra Owens se sont jointes à l'équipe en présentant la liste de 10 signatures nécessaire pour être cooptées au sein du conseil. C'est avec un grand plaisir que les membres du conseil ont, à l'unanimité, entériné leur cooptation.

TERRITOIRE

Le quartier Des Châtels est un territoire couvrant une partie du district électoral Loretteville—Les Châtels, une partie de celui de Duberger-Les Saules et une partie du district électoral de Val-Bélair. La plus grande partie du territoire se situe dans l'arrondissement de La Haute-Saint-Charles à part une section décrite plus bas qui fait partie de l'arrondissement Des Rivières.

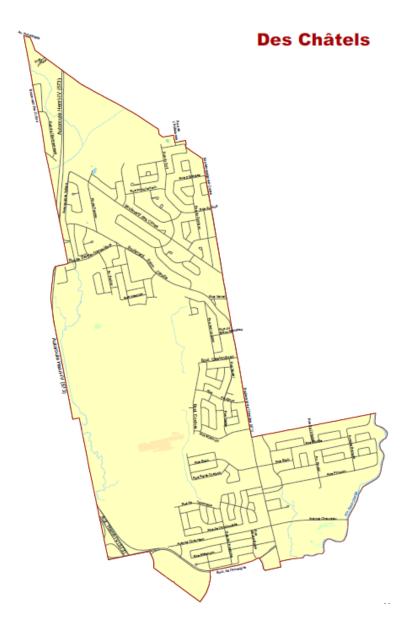
En gros, le quartier est délimité à l'ouest par l'autoroute Henri-IV, à l'est, en partie par le boulevard de l'Ormière et la rue Monseigneur-Cooke. Au sud, le boulevard de l'Auvergne trace la limite, excepté pour

le Carrefour Neufchâtel qui est englobé dans le quartier Des Châtels. Au nord, le parc Montchâtel marque la fin du territoire Des Châtels avec les rues Paul-Kane et Jade.

Le secteur au sud de l'avenue Chauveau faisant partie du quartier Des Châtels appartient à l'arrondissement Des Rivières.

Comme écrit plus haut, le boulevard de l'Ormière marque une frontière, sauf pour la portion comprise entre les rues Durand et Chauveau. La limite sera la rivière Saint-Charles. Au nord de la rue Durand, cette section revient au quartier de Loretteville.

Des modifications à la limite nord du quartier ont été proposées par résolution par les Conseils de quartier Des Châtels et Val-Bélair afin d'harmoniser ces limites avec le cadre bâti existant. Ces modifications sont toujours en attente de l'approbation du conseil de ville.



Rapport d'activités

Mise en place projet de sécurité routière

- Identification
 - Endroits accidentogènes dans le secteur Des Châtels
 - Écoles problématiques
 - Moyens de sensibilisation des citoyens
- Plans d'actions
- Outils d'interventions

Page Facebook (Katia Gaudreault-Alysia Nolin)

Le conseil a maintenu sa page Facebook qui demeure un moyen utile de communication avec les citoyens du quartier : Cependant, aucun événement n'a suscité, cette année, des pointes d'achalandage comparables à celles de l'an passé. Une réflexion concernant les moyens de faire en sorte que cette page devienne un incontournable pour les citoyens du quartier serait judicieuse. La publication d'une plus grande part de matériel original pourrait être une solution à envisager mais elle suppose un certain degré de liberté de rédaction accordée à la personne responsable de la page ou la mise sur pied d'un comité de rédaction.

Assemblée générale annuelle 2020

L'assemblée générale annuelle s'est tenue en octobre 2020 en présence de quelques citoyennes et citoyens. Il y a eu dépôt et ratification du rapport annuel.

ANNEXE 1 - ÉTATS FINANCIERS CONSEIL DE QUARTIER DES CHÂTELS BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2020

Budget Conseil de quartier des Châtels 2020

Total des retraits: \$586,00 Total des dépôts: \$1 220,00

Dernier solde: \$142,30 Solde de départ: \$ 1 362,30

Description date Retraits Dépôts

dépôt (subvention)			
chèque no	00194 : frais de secrétariat PV 4 déc. '19	18-févr	90,00 \$
chèque no	00196 : frais de secrétariat PV 5 fév '20	04-mars	90,00\$
chèque no	00197 : frais de secrétariat PV 4 mars '20	10-sept	90,00\$
chèque no	00198 : remboursement Registraire des entreprises	10-sept	36,00 \$
chèque no	00199 : frais de sécrétariat PV 4 sept 20	04-sept	90,00 \$
chèque no	00200 : frais de sécrétariat PV 7 oct 20	04-oct	100,00\$
chèque no	00201 : frais de sécrétariat PV 4 nov 20	02-déc	90,00 \$

\$1 220,00

Sommaire des dépenses:

Frais de secrétariat: Registraire des entreprises:

550 \$
36\$
586.\$

31 dec 20 \$776.30

ANNEXE 2 – Tableaux des résolutions et des demandes d'opinion 2020

CONSEIL DE QUARTIER DES CHÂTELS

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2020

Tableau des résolutions 2020

20-CA-01 5 février 2020	Pour donner suite à la présentation du 6 novembre 2019 concernant le nouveau bassin de rétention qui fait partie de l'espace d'Innovation Chauveau, le conseil de quartier Des Châtels souhaite un suivi régulier de l'évolution du projet. Dans un souci de transparence, le Conseil de Quartier Des Châtels demande que les citoyens du secteur soient consultés et informés. La résolution adoptée à l'unanimité est proposée par M. Jean-Claude Falardeau et secondée par Mme Katia Gaudreault.
20-CA-02 5 février 2020	Dans le cadre de la stratégie sur la sécurité routière 2020-2024, le conseil de quartier Des Châtels appuie l'étude faite par un citoyen au sujet de la sécurité routière dans différents secteurs du quartier. Le conseil de quartier désire déposer ce document à titre de mémoire suivant le consentement de l'auteur du document. La résolution adoptée à l'unanimité est proposée par Mme Isabelle Chabot et secondée par M. Paul Guimont.
20-CA-04 5 février 2020	Le Conseil de Quartier Des Châtels soutient la tenue d'une rencontre des représentants des Conseils de Quartier et des représentants du Conseils d'Établissement du secteur au sujet de la sécurité routière. L'organisme « Solidarité familles et Sécurité routière » est l'organisme invité pour la conférence. La résolution est proposée par Mme Isabelle Chabot et secondée par M. Jean-Claude Falardeau.
20-CA-05 5 février 2020	Le Conseil de Quartier Des Châtels appuie l'envoi d'une lettre aux médias au sujet du manque de piscine extérieure dans le secteur Des Châtels. Le parc de la Chaumière serait l'endroit idéal. La résolution est proposée par Mme Isabelle Chabot et secondée par M. Jean-Claude Falardeau.
20-CA-08 2 septembre 2020	Compte tenu du danger que représente le secteur pour les écoliers, le conseil de quartier demande qu'il y ait plus de présence policière à l'ouverture, sur l'heure du midi et à la fin des classes pour l'école St-Claude. Résolution proposée par M. Jean-Claude Falardeau et appuyé Mme Cindy Ouellet.

20-CA-09 2 septembre 2020	Il est proposé qu'un écriteau indiquant le coût des réparations pour le remplacement du jeu incendié et qui mentionne la date de l'implantation du jeu original soit placé près du nouveau jeu qui remplacera celui qui a été vandalisé. Aussi nous proposons qu'un système d'éclairage adéquat soit installé dans ce parc de jeux.
	Résolution proposée par Mme Cindy Ouellet et appuyer Mme Katia Gaudreault.
20-CA-11 4 novembre 2020	Dans le but d'appuyer et de bonifier l'offre de loisir et d'installation pour les citoyens du quartier Des Châtels on propose d'ajouter un document qui demande un aménagement adéquat en plus de la piscine extérieure sur le terrain du parc de la Chaumière. La résolution est proposée, Mme Alyssa Nolin, et secondée par Mme Katia Gaudreault
20-CA-12 4 novembre 2020	Dans le cadre de la sécurité routière, le Conseil de Quartier Des Châtels, constatant la vitesse excessive dans les zones scolaires des écoles St-Claude, de la Chaumière et Notre-Dame-des-neiges, propose d'installer une stèle radar autonome ou il y a circulation automobile abondante. La résolution est proposée M. Louis Lefebvre et secondée par Mme Katia Gaudreault.

Tableau des demandes d'opinion du conseil de quartier 2020

rabioda doo domandoo a opinion da concon do quartor 2020		
4 novembre	Demande d'opinion : Règlement modifiant le règlement R.C.A.6V.Q.286 de	
2020	l'arrondissement de la Haute-St-Charles de la rue des Fou-de-Bassan	
	Les membres du conseil recommandent d'adopter la modification au Règlement R.C.A.6V.Q.286 qui consiste à augmenter le nombre de logements à 4 par bâtiment dans ce secteur. La résolution est adoptée à l'unanimité et proposée par M. Jean-Claude Falardeau et secondée par Mme Suzanne Walters.	